

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE MONTBIZOT

Séance du 13 juin 2022

L'An deux mil vingt-deux, le treize juin à vingt heures trente

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Alain BESNIER, Maire.

Étaient présents : M. Alain BESNIER, M. Laurent CAURET, Mme Brigitte GAINARD, M. Eugène BESNARD, Mme Stéphanie GUYON, M. Eric VÉRITÉ, Pascale LERAY, M. Daniel ALAIN, M. Dominique ANDRÉ, M. Laurent BOBOUL, Mme Caroline ÉVRARD, Mme Cécile GRUDÉ, Mme Alice JEANNE, Mme Béatrice OLIVIER, M. Yohann PIERRE

Absents excusés : Mme Stéphanie CANTIN (procuration donnée C. GRUDÉ), Mme Aurélie JAMIN (procuration donnée B. GAINARD), M. Richard MAREAU (procuration donnée L. BOBOUL), M. José SAMPAIO-COELHO (procuration donnée L. CAURET),

Secrétaire de séance : Mme Cécile GRUDÉ

Convocation : 03/06/2022

Date affichage : 08/07/2022

1) Accueil du Conseil Municipal Enfants

Après une présentation de chacun, le Conseil Municipal Enfant présente le bilan de ses actions :

- Travail sur le tri sélectif, réalisation d'une vidéo mise sur le site,
- Appel aux dons pour l'arrivée des Ukrainiens,
- Participation à Parcours 2024,
- Soirée récréative le 5 juillet (repas festif),
- Participation prévue au 14 Juillet
- En septembre, visite du sénat et bateaux mouches.

Des échanges entre les conseils par des questions d'enfants entraînent la présentation par le Maire :

- des missions et du rôle du Conseil Municipal,
- le déroulement des élections municipales et ses modalités,
- l'organisation et les fonctions du personnel communal.

Départs du Conseil Municipal Enfant.

2) Présentation INTRAMUROS

Intervention de Benjamin BLANCHE, intervenant Communication Communauté de Communes Maine Cœur de Sarthe :

- Adhésion en février 2021 pour un lancement en juin 2021,
- Chiffres clés :
 - 4 000 municipalités adhérentes,
 - 443 abonnés aux notifications de la page de Montbizot
 - 3 803 abonnés aux notifications de la page communautaire
- Présentation de l'application coté usagers
- Présentation de l'application coté administrateurs
- Présentation du rôle de contributeur

3) Approbation du compte rendu du 5 mai 2022

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE le compte-rendu du 5 mai 2022

4) Décisions du Maire :

Le Maire informe le conseil municipal qu'aucune décision n'a été prise depuis le dernier conseil.

5) Délibération N° DEL-22-027 Compte Administratif 2021

Alain BESNIER, Maire se retire de la séance.

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. Laurent CAURET, 1er Adjoint, délibère sur le compte administratif 2021 dressé par M. Alain BESNIER.

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice 2021; 1° lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

CA 2021	SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Résultats antérieurs		985 191.98	257 086.56		257 086.56	985 191.98
Opérations de l'exercice	1 118 038.59	1 461 441.53	288 520.59	397 898.13	1 406 559.18	1 859 339.66
Total	1 118 038.59	2 446 633.51	545 607.15	397 898.13	1 663 627.74	2 844 531.64
Résultats de clôture		1 328 594.92	147 709.02			1 180 885.90
Restes à réaliser			771 096.53	305 636.00	771 096.53	305 636.00
Totaux cumulés	1 118 038.59	2 446 633.51	1 316 703.68	703 534.13	2 434 742.27	3 150 167.64
Résultats définitifs		1 328 594.92	613 169.55			715 425.37

2° constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4° arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Et déclare, à l'unanimité, que le compte administratif pour l'exercice 2021 par l'ordonnateur n'appelle ni observation, ni réserve de sa part et **approuve** celui-ci.

Le Maire revient et remercie le Conseil Municipal

6) Délibération N° DEL-22-028 Compte de gestion 2021

Le Conseil Municipal,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2021,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations sont exactes,

1° statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2021 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

APPROUVE à l'unanimité le compte de gestion 2021.

qui s'appliquera à compter du 1er juillet 2022. À défaut de délibération sur ce point, le régime dématérialisé s'appliquera automatiquement à compter du 1er juillet 2022.
L'assemblée délibérante peut modifier ce choix à tout moment.

M. le Maire propose le papier (consultation en Mairie comme modalité de publicité des actes (les actes réglementaires et les actes ni réglementaires ni individuels) à partir du 1er juillet 2022.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

APPROUVE à l'unanimité la modalité de publicité de ces actes

12) Temps de travail, mise en place des 1607 h

M. le Maire informe que ce point est reporté au prochain conseil municipal en attente de l'avis du comité technique départemental.

13) DIVERS :

Tour de table :

- réunion sur budget et commission communication,
- travaux de marquage cette semaine et pose de bordure rue de la Violetterie,
- Mécontentement du public suite aux routes barrées pendant 3 jours
- Local technique en attente de l'architecte
- RESOAP, recherche des bénévoles pour transporter des personnes en difficultés (indemnisation des déplacements) pour une mise en place courant septembre,
- réflexion sur davantage de projection et moins d'impressions,
- point candidatures argent de poche : 14 demandes dont 6 de Montbizot (4 garçons, 2 filles) pour 6 places mixtes
- point sur la rencontre avec l'inspectrice d'académie, Madame Emile : fermeture de classe confirmée, protocole sanitaire, sieste, RASED
- Chantier Logement Sociaux : réunion le 14 juin
- journée citoyenne : stand à la fête de l'école le 26 juin

Dates à retenir :

- | | |
|-------------|---|
| - 14 juin | Conseil d'Ecole / CA Maison Des Projets |
| - 17 juin | Départ retraite Maryline |
| - 18 juin | Fête de la Musique à la base de loisirs |
| - 19 juin | élections législatives |
| - 21 juin | présentation ORT |
| - 25 juin | spectacle Harmonie à 15h30 |
| - 26 juin | fête de l'Ecole |
| - 30 juin | RASED / Commission Communication |
| - 1 juillet | Repas élus/personnel |
| - 2 juillet | Visite Ecole nouveaux parents |
| - 4 juillet | Conseil Communautaire |
| 6 juillet | Commission RH |
| 11 juillet | Conseil Municipal |

Fin de séance : 23h25

Alain BESNIER

Laurent CAURET

Brigitte GAINARD

Eugène BESNARD

Stéphanie GUYON

Éric VÉRITÉ

Alice JEANNE

Dominique ANDRÉ

Daniel ALAIN

Laurent BOBOUL

Caroline ÉVRARD

Pascale LERAY

José SAMPAIO-COELHO
(Procuration à L CAURET)

Stéphanie CANTIN
(Procuration à C GRUDÉ)

Béatrice OLIVIER

Richard MAREAU
(Procuration à L BOBOUL)

Yohann PIERRE

Aurélie JAMIN
(Procuration à B GAINARD)

Cécile GRUDÉ